

Médiateur social et interculturel

RNCP32144 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44035
Code(s) ROME	K1204, K1205, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	04/01/2019
Date d'échéance	04/01/2022

Certificateur(s)

CONSEIL FORMATION REAL IMMIGRAT & INTERC · SIRET : 38888282100043

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le médiateur social et interculturel occupe une position de tiers dans une relation où la communication entre deux personnes ou deux groupes ne se fait pas ou ne se fait plus. Il va permettre un espace d'écoute, d'échanges et de négociation entre les deux parties pour arriver à établir ou rétablir les liens, améliorer les relations ou dépasser un différend. Il intervient dans des lieux ou des espaces où se trouve une population d'origines diverses. Les principales activités sont : – analyser le territoire d'intervention - accueillir, informer, orienter le public, – assurer une veille sociale, – participer à des réseaux de professionnels, - Prévenir et gérer des situations conflictuelles, - faciliter la communication entre deux parties de cultures différentes– Concevoir des projets avec la mise en oeuvre de la pratique de la médiation, – Conduire le projet, – l'évaluer, –

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

– Identifier les missions et actions de la structure, – Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activités, – Repérer les différents intervenants et partenaires, – assurer une veille sociale, – expliquer l'utilité sociale de la médiation – coordonner des activités de médiation menées en équipe et/ou avec des partenaires, – concevoir et rédiger un projet de médiation – mettre en oeuvre les actions prévues et les évaluer – occuper une place de tiers entre deux parties et conduire la médiation jusqu'à ce qu'elles trouvent un compromis – communiquer en situation interculturelle- se décentrer par rapport à ses représentations

Blocs de compétences

RNCP32144BC01 — 2 – Développement de projet en lien avec la médiation

LISTE DE COMPÉTENCES

Compte rendu d'expérience professionnelle et entretien

Nature de l'épreuve :

Le candidat remettra un document rédigé de 15 à 20 pages.

Ce document sera accompagné d'un avis du tuteur du stage en alternance, qui peut être le lieu de travail du candidat si celui-ci est salarié.

Le candidat présentera oralement son expérience (15min maximum). Cet exposé sera suivi d'un entretien de 30 min maximum.

Modalités d'évaluation

L'épreuve sera évaluée à la fois sur l'écrit et l'oral.

Les compétences seront évaluées selon trois niveaux : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. Le candidat validera l'épreuve s'il y a une majorité de niveaux acquis et en cours d'acquisition.

Si l'épreuve n'est pas validée, la commission établira un rapport circonstancié qui sera remis au candidat.

Celui-ci pourra se présenter à l'épreuve de rattrapage, qui se déroulera dans les mêmes conditions.

RNCP32144BC02 — 3 – Processus de médiation sociale et interculturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation en centre de formation et entretien

Nature de l'épreuve et mise en œuvre

A partir d'une situation proposée par la commission d'évaluation, le candidat se mettra en position de tiers et mènera une médiation entre deux parties qui seront jouées par d'autres stagiaires (30 min maximum)

Cette mise en situation sera suivie d'un entretien de 30 min maximum.

Modalités d'évaluation.

Les compétences seront évaluées selon trois niveaux : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. Le candidat validera l'épreuve s'il y a une majorité de niveaux acquis et en cours d'acquisition.

Si l'épreuve n'est pas validée, la commission établira un rapport circonstancié qui sera remis au candidat.

Celui-ci pourra se présenter à l'épreuve de rattrapage, qui se déroulera dans les mêmes conditions.

RNCP32144BC03 — 1 - Intervention sur un territoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Compte rendu d'expérience professionnelle et entretien

Nature de l'épreuve :

Le candidat remettra un document rédigé de 15 à 20 pages.

Ce document sera accompagné d'un avis du tuteur du stage en alternance, qui peut être le lieu de travail du candidat si celui-ci est salarié.

Le candidat présentera oralement son expérience (15min maximum). Cet exposé sera suivi d'un entretien de 30 min maximum.

Modalités d'évaluation

L'épreuve sera évaluée à la fois sur l'écrit et l'oral.

Les compétences seront évaluées selon trois niveaux : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. Le candidat validera l'épreuve s'il y a une majorité de niveaux acquis et en cours d'acquisition.

Si l'épreuve n'est pas validée, la commission établira un rapport circonstancié qui sera remis au candidat.

Celui-ci pourra se présenter à l'épreuve de rattrapage, qui se déroulera dans les mêmes conditions.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le cadre d'exercice du métier de la médiation sociale et interculturelle est hétérogène. Il varie selon la structure, l'environnement et les caractéristiques socioculturelles du public. L'activité s'exerce dans des espaces publics (quartiers, transports, habitat collectif, établissements scolaires, hôpitaux et autres établissements de santé, équipements sociaux...) au sein d'associations, d'organisme à caractère social, de collectivités locales..., en contact avec le public et en collaboration avec différents intervenants (travailleurs sociaux, personnel de santé, personnel d'enseignement, personnel administratif, gardiens d'immeubles, personnel de sécurité...).

Les structures employeurs sont également de taille variable. En 2012, selon le guide de la médiation sociale en matière de tranquillité publique, il existait plus de 9000 agents de médiation sociale chargés de la tranquillité publique et quatre types d'employeurs :

- les collectivités territoriales qui emploient directement près de 5000 agents de médiation et de prévention dont le tiers est titulaire de la fonction publique territoriale ;
- les sociétés de transports, qui emploient directement plus de 500 salariés et plus de 1000 par le biais de conventions passées avec des associations ;

- les bailleurs sociaux, qui emploient directement quelques centaines d'agents de médiation locative ;
- le secteur associatif qui constitue également un employeur important de médiateurs sociaux et le principal porteur d'emplois aidés dans ce secteur d'activité.

Employeurs potentiels : Associations de proximité, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, fonction publique d'Etat, hôpitaux, centres sociaux, établissements médico-sociaux spécialisés, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, Foyers Jeunes Travailleurs, Centres d'accueil d'urgence, centres d'accueil pour demandeurs d'asile, centres provisoires d'hébergement,

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Médiateur social, agent de médiation, médiateur scolaire, médiateur social et interculturel, animateur social, agent d'accueil.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 655 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	74 840
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	56 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Compte rendu d'expérience professionnelle et entretien :

Composition de la commission d'évaluation

La commission d'évaluation sera composée d'un formateur du centre de formation et d'un professionnel des métiers de la médiation sociale

Mise en situation en centre de formation et entretien

La commission d'évaluation sera composée soit de deux formateurs, soit d'un formateur et d'un professionnel de la médiation

Les résultats des candidats seront proposés au jury plénier présidé par un représentant de la Politique de la Ville.

Il est composé de :

- Deux personnes extérieures à l'organisme de formation, représentant les employeurs et salariés de collectivités territoriales et/ou de structures associatives relevant du champ de l'intervention sociale et/ou de l'Economie Sociale et

Solidaire.

- Un professionnel du champ de la médiation sociale
- Un responsable de formation de COFRIMI

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Compte rendu d'expérience professionnelle et entretien :

Composition de la commission d'évaluation

La commission d'évaluation sera composée d'un formateur du centre de formation et d'un professionnel des métiers de la médiation sociale

Mise en situation en centre de formation et entretien

La commission d'évaluation sera composée soit de deux formateurs, soit d'un formateur et d'un professionnel de la médiation

Les résultats des candidats seront proposés au jury plénier présidé par un représentant des Politiques de la Ville.

Il est composé de :

- Deux personnes extérieures à l'organisme de formation, représentant les employeurs et salariés de collectivités territoriales et/ou de structures associatives relevant du champ de l'intervention sociale et/ou de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Un professionnel du champ de la médiation sociale
- Un responsable de formation de COFRIMI

COMPOSITION DU JURY — VAE

Procédure en 3 étapes :

Première phase : Livret 1 – recevabilité de la demande

Accueil, information du candidat et vérification des exigences préalables : activité significative en rapport direct avec la contenu du diplôme et durée requise

Remise du livret 1 si les exigences préalables sont remplies.

Dépôt de la demande et envoi d'un accusé à réception

Si le dossier est recevable, envoi d'une décision de recevabilité et information sur les dates et lieux des prochains jurys

Deuxième phase : Livret 2 – Présentation des acquis de l'expérience

Un accompagnement est proposé. Celui-ci est facultatif. Il s'agit d'une aide méthodologique pour décrire et analyser les activités

Troisième phase : Validation des acquis de l'expérience

Dépôt du livret de présentation des acquis de l'expérience

Examen du livret par le jury VAE

Un entretien entre le jury VAE et le candidat peut être demandé par l'une ou l'autre des parties.

Proposition des résultats par le jury VAE qui peut prendre 3 formes : obtention du diplôme ou aucune validation ou validation partielle + préconisations du jury pour l'obtention complète du diplôme

.Les résultats des candidats seront proposés au jury plénier présidé par un représentant des Politiques de la Ville.

Il est composé de :

- Deux personnes extérieures à l'organisme de formation, représentant les employeurs et salariés de collectivités territoriales et/ou de structures associatives relevant du champ de l'intervention sociale et/ou de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Un professionnel du champ de la médiation sociale
- Un responsable de formation de COFRIMI

Base légale

Date de décision	04/01/2019
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38473

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.francemediation.fr

<http://www.ville.gouv.fr/?mediation-sociale,1715>

<http://www.cofrimi.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32144/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	18 943 €
Coût moyen par dossier	2 105 €
Durée moyenne	879 h
Période	07/2020 – 11/2021
France compétences	61 %
France Travail	34 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.